



**Intervention de Michèle PAYEN-TOULOUSE  
Conseillère Municipale URC  
Conseil Municipal du 09 juin 2008  
Fête des voisins  
Délibération n° 91**

Monsieur le Maire,

Le 27 mai dernier 6 millions d'habitants dans 602 villes françaises se sont retrouvés pour échanger, dialoguer, partager. Ils ont ainsi rejoint les 8 millions d'européens dans 800 villes qui ont fait la même démarche.

A l'époque où il est plus difficile de dire bonjour à son voisin de palier que de participer à un forum sur Internet, à l'époque où l'indifférence et le repli sur soi progressent, la FETE DES VOISINS répond à un véritable besoin de « retissage » de lien social ; elle favorise le mieux vivre ensemble et est créatrice de nouvelles solidarités.

Créée en 2000 par Atanas Perifan et soutenue dès l'origine par Michel Delebarre et Jean Louis Borloo, ainsi que par l'association des maires de France et les bailleurs sociaux, la fête des voisins est devenue un véritable phénomène de société, déclencheur de milliers de situations d'entraide spontanée. Le voisin redevient un pilier du lien social en complément de la solidarité familiale et institutionnelle.

La précarité de nos jours n'est pas que monétaire. **Elle est aussi identitaire et relationnelle.** Deux indicateurs parmi tant d'autres : 20% des familles sont monoparentale et 14% des français vivent seuls. Il y a bien d'autres indicateurs, personnes âgées, taux de suicide... qui incitent à développer des lieux d'échanges et des espaces d'initiatives.

La délibération d'aujourd'hui indique que dans nombre de quartiers rennais des initiatives sont prises, que le souci de l'autre est présent. Au-delà de ces manifestations qui ont toute leur raison d'être, il nous semblerait important qu'à l'instar de beaucoup de villes, Rennes adhère à cette manifestation de la Fête des Voisins. A ce jour seul Espacil est partenaire. En 2007 ce sont plus de 160 demandes individuelles rennaises qui ont été recensées pour être inscrites sur le site de La Fête des Voisins.

La ville de Rennes, en devenant partenaire de la Fête des Voisins, pourrait assurer la cohérence de l'ensemble tout en laissant aux habitants l'essence même de la démarche à savoir l'engagement individuel.

Cet outil de la politique de la ville a actuellement un prolongement à travers la programme VOISINS SOLIDAIRES. Soutenu par le ministère du logement, ce projet vise à créer une dynamique nationale et locale pour renforcer les solidarités de proximité et mettre en place durant toute l'année les outils propres à donner plus de sens à la fraternité. Paris, Caen, Dreux, Metz ont démarré la démarche, Bordeaux et Mérignac sont prêts à monter un projet en commun.

Fidèle à son souci de cohésion sociale, la ville de Rennes pourrait être pilote dans cette démarche qui vise à mettre l'habitant au cœur des dispositifs.

Si tel était le cas vous seriez assurés de tout notre soutien

